

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

AUDIOCONFERENCE LOIRET CFTC DGFIP

COVID

Au plan sanitaire, concernant le secteur des finances publiques, sur l'intégralité du département, pas d'élément nouveau pour la journée du 18 mai.

Un cluster est apparu à l'abattoir de Fleury les Aubrais. Le secteur qui pour l'instant serait le plus touché est la partie découpe. Le site sera testé très prochainement afin de savoir si le personnel en secteur vente a été aussi en contact avec le virus. De manière générale, les agencements des locaux concernant les préparations et distributions de denrées à risque répondent au norme iso 9001. Cette norme quand elle est **rigoureusement** respectée, limite considérablement les propagations de bactéries ou virus. La DRFIP et le Médecin de prévention sont vigilants et mesurés face à cette nouvelle situation.

En cas de suspicion de symptôme COVID lié à la fréquentation de ce cluster, vous devez prendre contact auprès de l'ARS qui vous recensera, puis appliquer la mise en place habituelle COVID-19. (Médecin de Prévention ou Généraliste, prise de contact avec la DRFIP et Chef de Service...)

Le docteur Braconnier a rappelé la nouvelle classification des personnes « contacts » correspondant à l'adaptation du niveau de contact.

Niveau 1 : Contact certain avec le COVID 19 (contact supérieur à 15 minutes, à moins d'un mètre, sans éléments de protections

Niveau 2 : Proximité avec le COVID 19 mais avec élément de protection, en attente de symptôme.

Niveau 3 : Contact fugace n'entraînant pas de mesure de précaution particulière.

Mercredi prochain, un nouveau point sera fait.

Pour la CFTC DGFIP Loiret ce nouveau cas de foyer COVID 19 démontre à quel point la situation du déconfinement reste fragile. Cela doit nous inciter à rester prudents, à continuer de nous protéger et ainsi, protéger aussi les autres.

CHSCT : Tous les comptes-rendus CHSCT seront diffusés prochainement sur Ulysse 45, dans la rubrique COVID.

Concernant les effectifs, pour la journée du 18 mai, globalement : 44% en présentiel, 20% en télétravail, 25 % en autorisation d'absence CA30.

Soit un découpage en présentiel de 41% dans les services dont 52% à la direction. Pour les autres postes, SIP 43%, SIE 34%, SPF 28%, Trésoreries 50%, soutien contrôle fiscal campagne ir 17%.

Ainsi qu'un découpage en télétravail de 13% pour les SIP, 29% pour les SIE, 11% pour les SPF, 10% pour les Trésoreries., 41% en soutien contrôle fiscal campagne IR.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) :

Pour cette semaine raccourcie, la DRFIP a dû augmenter son taux de présentiel afin de correspondre aux nécessités des services. Néanmoins sur un plan national et régional, la DRFIP Loiret fait partie des départements ayant des taux très modérés. Respectivement au plan de reprise d'activité, une montée par palier a été amorcée qui sera vers le 25 mai proche des 45%.

Actualités des Sites et Campagne IR :

Pour cette semaine raccourcie, la DRFIP a dû augmenter légèrement le taux de présentiel afin de correspondre aux nécessités des services

Pour les Trésoreries : Le taux a augmenté en réponse aux besoins des services de dépense qui doivent gérer les paies.

Pour les SIE : Le taux d'emploi devrait rester stable pour la semaine. Le PRA concernant le SIE Ouest est toujours en cours.

Les SPF : avec la reprise d'activité (immobilière, notaire..), le taux du secteur d'enregistrement sera amené à évoluer. Concernant le SPF, au sens strict, les délais pendant les 2 mois de confinement ont enregistré des retards, environ 85 jours de délais de publication contre 65 jours avant.

Dans les SIP, le taux de 43% devrait être sensiblement le même pour cette semaine avec une augmentation probable semaine prochaine à un taux final se rapprochant des 45%. Pour les SIP de petites structures, il n'est pas exclu que ce taux soit plus élevé. Ces taux reflètent l'activité des sites, comprenant un niveau de téléphonie élevé (moyenne de 700 appels par jours), plus les diverses interrogations non liées à la campagne IR qui mobilisent les SIP, un taux de télétravailleur toujours conséquent et amener à évoluer.

A compter du 25, sera organisé de manière, devant être très maîtrisée, de l'accueil sur rendez-vous physique tout en assurant le service de contre-appel et répondre aussi aux personnes les plus démunies notamment face au numérique.

Centre de Contact : suite à l'appel national visant à renforcer les centres de contact, 2 agents du PCD et 1 agent du PCRP se sont portés volontaires.

Sur le plan sanitaire :

La DRFIP a demandé au responsable de l'entreprise de nettoyage notamment sur Coligny de réaliser un point exhaustif avec les gestionnaires de sites recensant les besoins (qualité des prestations, matériel, travail, condition d'équipement des agents...) par poste. Ces rendez-vous auront lieu cet après-midi et le 26 mai sur toute la journée.

En fonction de l'état de lieu général effectué avec l'entreprise de nettoyage, la DRFIP pourra envisager ou non une revalorisation de ses prestations correspondant aux recommandations liées au COVID-19. Ce travail est envisagé à l'avenir à s'étendre sur l'ensemble des sites.

Volet RH:

Une note synthétique concernant les nouvelles règles de gestion (mutation) devrait être diffusée dans la semaine voire début de semaine prochaine.

Les écrêtements journaliers sont en cours de finalisation. Un message sera transmis à tous, aujourd'hui ou demain, pour vous informer que le travail de re-écrêtement sur les périodes de mars et d'avril sont effectifs. Ce process sera renouvelé

La note sur les congés sera diffusée semaine prochaine.

Concernant les ponts, les OS ont demandé d'inverser le mode d'absence que l'on poserait pour les 2 ponts naturels, celui du 22/05 et du 13/07 càd mettre un congé annuel le 22/05 et mettre une autorisation d'absence exceptionnelle le 13/07 ainsi les agents pourraient financer une partie des 5 jours qui risquent d'être prélevés pour la seconde période qui va jusqu'au 31/05. Ce qui ferait poser que 4 jours de congés au lieu de 5 jours.

Le Directeur Régional a validé la demande des partenaires sociaux. Pour les agents qui ont déjà posé cette journée, en autorisation d'absence exceptionnelle, vous pouvez la corriger, elle sera prise en compte ultérieurement.

Restauration : Le restaurant administratif de coligny informe sur le fait qu'il propose toujours des repas froids et cela sans réservation.

Si vous désirez faire une demande de mutation dans le département, un délai très court vous sera accordé.
Réfléchissez dès à présent aux postes que vous souhaitez demander.

**En période de reprise d'activité, la CFTC DGFIP Loiret insiste pour que chacun respecte les gestes
barrières COVID-19.**

Il en va de notre santé à tous !

Protégez-vous en protégeant les autres.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre.

La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la
conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

Les représentants du personnel et le Directeur Régional ont convenu de faire un point tous les 2 jours
environ sur la situation.

N'hésitez pas à contacter la CFTC DGFIP Loiret, si besoin.



stephaniemounier@gmail.com
joseph.surand@dgfip.finances.gouv.fr
sylvain.decayeux@dgfip.finances.gouv.fr
annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

sylvie.samat@dgfip.finances.gouv.fr
guillaume.riviere@dgfip.finances.gouv.fr
agnes.guesdon@dgfip.finances.gouv.fr
laurence.rey@dgfip.finances.gouv.fr